

## News

### *Feu vert pour la nouvelle formation commerciale initiale*

Kaufmännischer Verband Schweiz  
Reitergasse 9  
Postfach  
CH-8021 Zurich

Telefon +41 44 283 45 13  
Fax +41 44 283 45 65  
kommunikation@kfmv.ch  
kfmv.ch

Zurich, 16 août 2021

**La Confédération a décidé aujourd'hui de faire entrer en vigueur les ordonnances sur la formation et les plans de formation des nouveaux apprentissages «d'employé-e de commerce CFC» et «d'employé-e de commerce AFP» à partir de la rentrée scolaire 2023. La Société des employés de se réjouit de cette décision: cela montre que la nouvelle réforme de l'apprentissage de commerce est largement acceptée par les partenaires du secteur ainsi que des milieux économiques et qu'elle est considérée comme urgente et nécessaire, notamment en raison des changements majeurs intervenus sur le marché du travail. Suite à cette décision, plus rien ne s'oppose à la nouvelle formation commerciale initiale, dont la mise en œuvre peut désormais se poursuivre.**

Après des clarifications approfondies, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI a décidé aujourd'hui de faire entrer en vigueur les ordonnances sur la formation et les plans de formation des nouveaux apprentissages «d'employé-e de commerce CFC» et «d'employé-e de commerce AFP» (anciennement assistant-e de bureau AFP) à partir de la rentrée scolaire 2023. Cette réforme permet de coordonner de manière optimale les niveaux AFP et CFC de la formation commerciale initiale au niveau conceptuel et en termes de contenu. Elles constituent ainsi un champ professionnel cohérent et s'orientent de manière conséquente vers les besoins du marché du travail.

La Société des employés de commerce est très satisfaite de cette décision: elle montre que la réforme est largement acceptée par les partenaires du secteur et qu'elle est considérée comme urgente et nécessaire, notamment en raison des changements majeurs intervenus dans la profession et sur le marché du travail. Après un repositionnement en 2003, la formation commerciale initiale a fait l'objet d'une révision modérée il y a dix ans. Les entreprises continuent cependant de dépendre d'une relève qui connaît les besoins du monde du travail moderne. De leur côté, les jeunes adultes s'attendent à pouvoir entrer sur le marché du travail directement après leur formation. La réforme de la formation commerciale initiale garantit que les besoins des apprenti-e-s comme ceux de l'économie continueront d'être pris en compte à l'avenir.

Au début du mois de juin 2021, il a été décidé de reporter la date d'introduction de la nouvelle formation de la réforme de l'été 2022 à l'été 2023. Les points critiques qui ont été exprimés, entre autres le projet de langues étrangères et le lien avec la maturité professionnelle intégrée, ont maintenant été clarifiés par les partenaires du secteur. «Nous sommes très satisfaits de cette décision. Désormais, toutes les bases sont réunies pour aller de l'avant avec la mise en œuvre qualitative jusqu'au lancement de la nouvelle formation en 2023 et poursuivre ainsi la *success story* de l'apprentissage de commerce», résume Michael Kraft, responsable de la formation à la Société des employés de commerce.

\*\*\*\*\*

## Informations complémentaires

Informations complémentaires sur la nouvelle formation commerciale initiale

Une FAQ complète sur le processus de réforme et les changements impliqués sont disponibles sur *Réforme de la formation commerciale initiale (secsuisse.ch)*.

**Kommentiert [ND1]:** La partie francophone du site ne mentionne pas d'événements, ni de séminaires

*Der Kaufmännische Verband ist seit mehr als 140 Jahren das Kompetenzzentrum für Bildung und Beruf im kaufmännisch-betriebswirtschaftlichen Umfeld. Wir beraten und informieren unsere Mitglieder zu Fragen rund um ihre berufliche Laufbahn und setzen uns für die Stärkung ihrer Arbeitsmarktfähigkeit ein. Zudem vertreten wir Arbeitnehmende aus dem Büro, Verkauf, Gewerbe und der Industrie in mehr als 40 Gesamtarbeitsverträgen. Über unsere Schulen – kaufmännische Grund- und Weiterbildungsschulen, die Hochschule für Wirtschaft (HWZ), das Schweizerische Institut für Betriebsökonomie (SIB) – bieten wir praxisnahe Aus- und Weiterbildungen an. Wir sind Träger bzw. Mitträger verschiedener Berufs- und Fachprüfungen.*

*Mehr auf [kfmv.ch](http://kfmv.ch).*

---

Weitere Auskünfte    Michael Kraft, Leiter Bildung Kaufmännischer Verband Schweiz  
Telefon +41 79 459 65 12, [michael.kraft@kfmv.ch](mailto:michael.kraft@kfmv.ch)  
Kommunikation Kaufmännischer Verband Schweiz  
Telefon +41 44 283 45 13, [Kommunikation@kfmv.ch](mailto:Kommunikation@kfmv.ch)

---

Medienmitteilungen    [kfmv.ch/mediacorner](http://kfmv.ch/mediacorner)

---